

Douarnenez , le 5 Janvier 2012

La Provisoire Adjointe
s/c M. le Provisieur

Aux élèves des classes de terminales et à leurs parents

lycée
Jean-Marie Le Bris

académie
Rennes
Éducation
nationale

Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Voici quelques informations concernant le **processus d'orientation et d'inscription après le baccalauréat.**

- ① Il a été transmis aux élèves des classes de terminale la **brochure de l'ONISEP** Bretagne intitulée « **Après le bac** » qui comporte des **informations sur les poursuites d'études.**

Vous pourrez également **compléter ces informations** aussi bien sur **les formations** que sur **les métiers en vous rendant** sur le site www.nadoz.org.

- ② La **quasi-totalité** des procédures d'inscription aux **formations post-baccalauréat** comporte une **étape obligatoire** de **saisie informatique des candidatures** sur le site national à l'adresse :

<http://www.admission-postbac.fr/>



***ATTENTION :** Les **inscriptions** y sont ouvertes du **vendredi 20 janvier 2012**
au **mardi 20 mars 2012 à minuit.**

- 1) Cette procédure concerne **aussi bien les filières à accès sélectifs** (B.T.S., B.T.S.A, C.P.G.E., C.P.E.S., D.U.T, D.C.G., Ecoles d'ingénieurs, Ecoles de Commerce, Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture, les Prépas des Professions Paramédicales et Sociales, les classes de Mise à Niveau [Arts Appliquées-Hôtellerie], les D.M.A. les D. T. S, les Ecoles Nationales d'Art), **que les universités** (L1, PACES Première année commune aux études de santé, DEUST), qui restent cependant **en accès libre.**

Seules certaines formations relèvent de **procédures spécifiques** : en cas de doute, s'informer sans tarder auprès des organismes concernés.

- 2) Vous trouverez **joint au présent courrier, le calendrier de cette procédure et les principales informations sur son fonctionnement.** Il vous est conseillé de **prendre déjà connaissance du site**, où vous trouverez également des **renseignements plus précis** sur cette procédure.

- 3) Vous pouvez aussi **commencer les premières étapes** de l'inscription. Pour cela, vous devez avoir :

- ☞ **une adresse électronique valide**, à maintenir à jour jusqu'en septembre.
- ☞ **votre numéro INE** (= numéro BEA, constitué de **10 chiffres et d'une lettre**) qui figure **sur votre relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat.**
- ☞ **votre numéro d'inscription au baccalauréat, appelé n°OCEAN.**
- ☞ votre **relevé de notes aux épreuves anticipées** du baccalauréat ou le **relevé de notes** du baccalauréat.
- ☞ **l'avis d'imposition 2010**, pour une simulation de l'attribution éventuelle d'une bourse sur critères sociaux.

☛: Après avoir fourni tous les renseignements, il est attribué **un n° de dossier APB et un code confidentiel** (*affichés une seule fois sur l'écran, ils sont à conserver jusqu'à la fin de la procédure*). Ils sont **obligatoires pour toute connexion à votre dossier.**

- 4) ***ATTENTION** Le **nombre total de vœux** est limité à **36.**

Le **nombre de vœux** est **aussi limité à 12** pour **chacune des grandes catégories** de formations :

- ☞ 12 vœux maximum pour les **CPGE** et pour les **CPES (dont 6 maximum par voie)** ;
- ☞ 12 vœux maximum pour les **DUT** ;
- ☞ 12 vœux maximum pour les **BTS + DMA** ;
- ☞ 12 vœux maximum pour une **1ère Année Universitaire** (toutes facultés confondues L1, PACES, DEUST, DU,.....)
- ☞ 12 vœux maximum pour les **Ecoles d'Ingénieurs** (Les vœux sont comptabilisés par réseau d'écoles et non par établissement) ;
- ☞ 12 vœux maximum pour les **Ecoles d'Architecture.**
- ☞ 12 vœux maximum pour les **Ecoles Nationales d'Art.**
- ☞ 12 vœux maximum pour les **Ecoles de Commerce.**
- ☞ 12 vœux maximum pour **les autres formations** (Mises à niveau Arts Appliquées, Hôtellerie, DCG, Prépas des Professions Paramédicales et Sociales ...).

Téléphone
02 98 92 48 13

Télécopie
02 98 92 42 19

Mél.
Ce.0290034e
@ac-rennes.fr

Site :
www.lycee-jeanmarielebris.fr

2, place du lycée
29 172
DOUARNENEZ
BP 226

Site internet de
l'académie de
Rennes
www.ac-rennes.fr

A chaque candidature, il est demandé de la **classer parmi les vœux effectués**. Cet ordre est modifiable jusqu'au **31 mai 2012 minuit** dernier délai. Enfin, il est vivement recommandé de diversifier vos candidatures sur les différentes filières de formation.

***ATTENTION** Pour éviter les problèmes de saturation du serveur, il est conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

- 5) Cette procédure informatique se double de la constitution d'un dossier « papier » par formation demandée (sauf pour les licences et les établissements, qui ne demandent pas de dossier papier ; dans ce cas-là, il est précisé « Dossier électronique ».) La liste des pièces demandées figure sur chaque fiche de vœu que vous imprimerez à l'issue de votre inscription sur le site.

***ATTENTION** : Des pièces spécifiques sont exigées pour certaines formations (lettre de motivation à renseigner en ligne, fiche d'internat....)

Vous devez **envoyer vos dossiers avant le 2 Avril 2012** à chaque formation sollicitée et vous vous assurez au préalable qu'ils sont complets.

***ATTENTION** : Une partie des informations des dossiers est renseignée par l'établissement (notes, avis des professeurs et du chef d'établissement). Aussi pour que le chef d'établissement puisse émettre un avis en connaissance de cause, **toutes les formations envisagées** devront avoir été portées sur la fiche dialogue à remettre au professeur principal **avant le conseil de classe** du 2^{ème} trimestre.

- 6) Pour les formations universitaires (accès libre) :

- ☞ La procédure d'affectation est entièrement informatique ; pas de dossier papier.
- ☞ Il a été mis en place un processus d'orientation active, variable selon les universités.
Pour UBO, UBS, Rennes1, Rennes2, le calendrier est commun :
 - ☒ **Date de fin de demande d'avis : 20 mai 2012**
 - ☒ **Date limite de publication : 31 mai 2012**

Dans ce cadre, vous pouvez disposer à titre indicatif d'un avis de l'université sur votre choix d'études en licence sur la base de votre projet personnel et professionnel. L'orientation active est une démarche de conseil et d'accompagnement mise en œuvre par les universités qui vous permet de vous guider vers la filière, où vous aurez le plus de chance de réussir.

- 7) Je me permets d'attirer votre attention sur la nécessité de **ne pas restreindre les opportunités d'orientation pour des critères géographiques** et de bien explorer toutes les **possibilités d'aide à la mobilité**.

Le dossier social étudiant permet aux étudiants, à partir d'un dossier unique, de demander une bourse ou un logement en résidence universitaire gérée par le C.R.O.U.S..

Il doit être constitué chaque année **via internet** en se connectant à l'adresse du C.R.O.U.S. de l'Académie de Rennes (www.crous-rennes.fr) au 2^{ème} trimestre.

Si vous partez ensuite faire vos études dans une autre académie, votre dossier social étudiant y sera transmis directement par le C.R.O.U.S. de Rennes.

- 8) Je vous rappelle que Mme Le Goff, **conseillère d'orientation psychologue**, est à la disposition des parents et des élèves pour informer et aider ces derniers dans leur orientation.

Elle assure des permanences :

- ☞ au lycée, le lundi et le jeudi (s'inscrire au **secrétariat des élèves**).

Les autres jours, des rendez-vous sont aussi possibles au C.I.O. de Quimper avec d'autres C.O.P. ; vous pouvez prendre rendez-vous au 02 98 55 28 61.

De plus, des documents de l'ONISEP présentant plus précisément les études supérieures et les métiers auxquels elles conduisent sont **disponibles au C.D.I. du lycée, et au C.I.O.**

Afin de nous assurer de la bonne transmission de cette information, je saurai gré aux parents de **remplir l'accusé de réception ci-joint**, qui est à rendre au professeur principal dès le 1^{er} cours assuré par celui-ci.

En restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Madame, Mademoiselle, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus cordiales.

La Provisoire adjointe
A. LAMY

Accusé de réception à retourner au professeur principal de la classe de terminale

Je soussigné(e) (nom)(Prénom).....responsable

de l'élève (nom)(Prénom)..... de la classe de

atteste avoir pris connaissance du courrier du 5 Janvier 2012 .

Date : Signature :